



Données techniques

- ① Vitrage Promat®-SYSTEMGLAS 30
- ② Silicone Promat®-SYSTEMGLAS
- ③ Joint mousse autocollant, 9 x 4 mm
- ④ Châssis bois exotique ou européen $\geq 500 \text{ kg/m}^3$
- ⑤ Traverse bois exotique ou européen $\geq 500 \text{ kg/m}^3$
- ⑥ Parcloses bois exotique ou européen $\geq 500 \text{ kg/m}^3$
- ⑦ Cale de vitrage en bois dur d'épaisseur 5 mm
- ⑧ Vis 4,5 x 40 mm à entraxe de 400 mm
- ⑨ Cheville plastique + vis à entraxe de 500 mm
- ⑩ Laine de roche d'épaisseur 10 mm
- ⑪ Support maçonné

Domaine de validité

- Hauteur maximale hors tout : 4 000 mm
- Largeur maximale hors tout : 4 000 mm
- Hauteur maximale de chaque partie vitrée (au-dessus et au-dessous de la traverse) est limitée à 3 000 mm
- Dimensions maximales des vitrages (l. x H.) :
1 110 x 2 890 mm
- Dimensions minimales des vitrages (l. x H.) : 550 x "0" mm
- Dimensions maximales du clair de vitrage (l. x H.) :
3 854 x 2 854 mm
- Résistance aux chocs (NF 08-302, 900 joules) :
vitrage type 2

Principe de montage

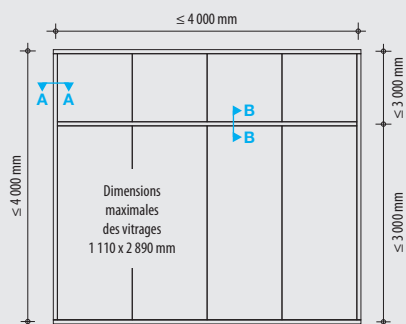
Les vitrages sont intégrés dans la traverse et le châssis avec des parcloses en bois exotique ou européen de $\geq 500 \text{ kg/m}^3$.

Le calage des vitrages est assuré par des cales en bois dur de 5 mm.

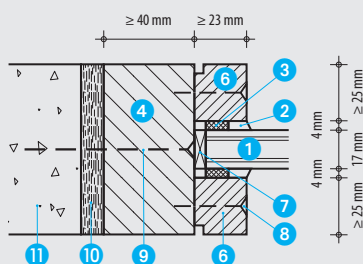
Nota :

Les vitrages Promat®-SYSTEMGLAS représentés sur ces croquis sont de type 1 (17 mm).
La section du châssis est relative à l'épaisseur du vitrage et des parcloses.

Élévation



Jonction avec des éléments de construction (coupe A-A)



Coupe sur traverse bois (coupe B-B)

